

**L'An DEUX MIL VINGT,
le 27 Mai
à vingt heures trente,**

Les 11 Conseillers municipaux élus le 15 mars 2020 convoqués par M PERRIN Raymond maire sortant se sont réunis dans la salle des fêtes à huit clos pour respecter les consignes COVID 19.

Présents :

Mr PERRIN Raymond

Mmes GUILLOT Jacqueline- RIBES Monique - MEILLAND Pascale - RODAMEL Chantal.

Mrs CHABRÉ Michel - COHAS Xavier- CROZET Guy - DEJOB Xavier - GROSBELLET Michel – PHILIPPON Emmanuel, REGEFFE Hervé

MICHALET COLOMBAT Marie Hélène secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : PHILIPPON Emmanuel

Objectif : Mise en place du nouveau Conseil issu de l'élection du 15 mars 2020

Après avoir fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus, et les avoir déclarés installés dans leurs fonctions, M PERRIN Raymond a transmis la présidence à Mme GUILLOT Jacqueline pour procéder à l'élection du maire.

Un seul candidat s'est déclaré : Guy CROZET

Résultat du vote : Guy CROZET 10 voix, 1 bulletin blanc

Guy CROZET est proclamé maire de la commune de St Marcel d'Urfé

Le nouveau maire a sollicité l'assemblée afin de déterminer le nombre d'adjoints à désigner. Avec 11 conseillers le nombre d'adjoints peut être au maximum de 3.

L'assemblée a choisi à l'unanimité d'élire 3 adjoints.

Vote pour le poste de 1^{er} adjoint : 4 candidats se sont déclarés : Monique RIBES, Michel CHABRE, Xavier DEJOB, Michel GROSBELLET.

Résultat du vote: Michel CHABRÉ 6 voix, Xavier DEJOB 2 voix, Monique RIBES 1 voix, Michel GROSBELLET 1 voix, 1 bulletin blanc.

Michel CHABRÉ est proclamé 1^{er} adjoint de la commune de St Marcel d'Urfé

Vote pour le poste de 2^{ème} adjoint : 3 candidats se sont déclarés : Monique RIBES, Xavier DEJOB, Michel GROSBELLET.

Résultat du vote: Monique RIBES 5 voix, Michel GROSBELLET 4 voix, Xavier DEJOB 2 voix.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un 2^{ème} tour est organisé

Suite au désistement de Michel GROSBELLET, Monique RIBES et Xavier DEJOB sont candidats

Résultat du vote : Monique RIBES 8 voix, Xavier DEJOB 3 voix

Monique RIBES est proclamée 2^{ème} adjoint de la commune de St Marcel d'Urfé

Vote pour le poste de 3^{ème} adjoint : 1 seul candidat s'est déclaré : Michel GROSBELLET.

Résultat du vote : Michel GROSBELLET 6 voix, Xavier DEJOB 1 voix, 4 bulletins blancs

Michel GROSBELLET est proclamé 3^{ème} adjoint de la commune de St Marcel d'Urfé

Après le vote, la lecture de la charte de l' élu local a été réalisée

Au cours de la prochaine réunion du conseil municipal, seront désignés les membres des différentes commissions ainsi que les représentants auprès des différents organismes extérieurs.